



**Assemblée constitutive de l'Association Tessera  
du 29 septembre 2016, 20h00  
à la salle communale de Veyrier**

**PV**

**1) Accueil**

Pierre-Louis Portier salue les personnalités présentes et se réjouit d'avoir demandé la grande salle, étant donné l'affluence du public.

**2) Rapide présentation des membres « fondateurs »**

Ont participé au comité provisoire :

Yves Brun, Maurice Desjacques, Ghirmaleoul Nemariam, Carla Gonoyan, Isabelle Jeanneret, Jocelyne et Roland Muller, Bernard Pinget, Pierre-Louis Portier et Angèle Raggenbass.

**3) Présentation de Mme Katia Zenger de l'Hospice Général**

Katia Zenger est responsable de l'unité actions intégration et du pôle insertion-intégration.

**4) Dernières nouvelles de la situation veyrite par Raymond Gavillet, CA délégué**

Après le refus du site des Grands Esserts, la mairie a proposé trois terrains. Ces propositions sont en cours d'analyse par le Conseil d'Etat et l'Hospice Général.

Raymond Gavillet insiste sur l'importance d'un accueil ouvert, d'une bonne communication et de la collaboration entre l'Hospice, la mairie et l'association pour trouver des solutions.

La mairie assure l'association de son aide logistique et financière.

**5) Explication concernant le nom Tessera**

Lorsque nous avons cherché un nom, nous ne connaissions pas la dynamique cantonale qui a donné Versoix accueille, Carouge accueille, Bernex accueille... En référence au symbole romain, la tessère, qui permettait aux voyageurs d'être bien reçus, nous avons opté pour le nom latin tessera.

**6) Discussion concernant les statuts**

Nous avons été guidés par Mme Claude Bretton, docteure en droit.

Nous nous sommes informés aussi pour la durée de notre premier exercice, comme nous sommes en fin d'année. Il est tout à fait possible d'avoir un premier exercice de plus d'un an mais n'excédant pas 18 mois.

*Préalable : L'assemblée constitutive prend acte que la première année comptable se terminera au 31 décembre 2017.*

Des interrogations sont émises concernant le terme « migrant » retenu dans les statuts. Il s'avère que ce terme est bien le mieux adapté à la démarche de l'association.

**7) Vote des statuts**

Les statuts sont acceptés à l'unanimité, résultat accueilli par des applaudissements.

**8) Bulletins d'adhésion**

Le public est encouragé à s'inscrire, les bulletins sont uniquement individuels (pas de cotisation réduite pour les couples) car la cotisation est prévue à un prix très bas.

**9) Présentation du candidat président**

Pierre-Louis Portier a l'honneur de proposer Yves Brun qui a été pionnier dans ce domaine.

Dans un petit discours très concentré, émaillé de rappels historiques, Yves Brun présente ses expériences, ses engagements et son espoir d'avoir une association qui « mise sur la confiance, sans angélisme, un esprit d'accueil et une vision positive des événements à venir. »

**10) Election du comité**

Le président, Yves Brun, les 2 vice-présidents, Bernard Pinget et Pierre-Louis Portier, la trésorière, Carla Gonoyan et la secrétaire, Isabelle Jeanneret, sont élu-e-s par acclamations.

**11) Vote par l'AG de la cotisation annuelle**

La proposition de 20.- CHF par personne est acceptée.

**11b) Election des vérificateurs aux comptes**

M. Benedikt Cørt-Møller et Mme Isabelle Muse sont élu-e-s par acclamations.

**12) Allocution de Mme Katia Zenger de l'Hospice Général**

En un rapide tour d'horizon, Katia Zenger situe les conditions institutionnelles d'accueil dans les foyers : en hébergement collectif, les migrant-e-s sont des personnes inconnues parmi d'autres inconnu-e-s. Aussi, l'engagement citoyen qui donne du cœur aux contacts humains, est primordial pour les faire sortir de l'anonymat et leur redonner de la dignité.

**13) Questions et échanges**

Que faire en attendant l'installation de migrant-e-s à Veyrier ?

- bénévolat auprès de l'Hospice entre autres.
- s'instruire par des conférences, des soirées...
- être des ambassadeurs auprès des habitants ayant des peurs irraisonnées.

Où, combien, combien de temps, quand, quel âge, quelle nationalité ?

- 3 terrains en discussion (au village, du côté de Troinex, du côté des Grands Esserts).
- Environ 250 pers. en modules d'habitation provisoires pour une dizaine d'années.
- Les provenances majoritaires : Erythrée, Afghanistan, Syrie.
- Impossible de répondre aux autres questions (l'Hospice travaille au jour le jour, et ne sait même pas qui arrivera d'une semaine à l'autre).

Qu'est-ce que l'Hospice offre comme encadrement dans un foyer ?

- La journée, il y a 2 assistants sociaux et 2 intendants sociaux (qui organisent les tournus de nettoyages, par exemple). La nuit et le week-end, il y a un agent de protection (d'une agence privée). Il peut y avoir à certains moments la présence d'une infirmière mais pas partout.

Quels sont les critères pour l'accueil chez les privés ?

- Ils ont été assouplis, maintenant il n'est demandé qu'une chambre individuelle.

Existe-t-il une liste de faits et/ou réponses en regard des craintes usuellement exprimées envers les migrants ?

- Affirmatif. (Voir, entre autres, les cahiers de Vivre Ensemble, à disposition à la sortie et le site internet [www.asile.ch/prejudges](http://www.asile.ch/prejudges))

Une aumônier de l'Agora explique les difficultés dans les abris PC, où il n'est pas possible de cuisiner, donc les gens reçoivent une nourriture qu'ils ne connaissent pas. On sait l'importance du lien affectif avec les aliments, c'est triste qu'à Genève, où il est possible d'obtenir tous les produits internationaux, beaucoup de migrants ne puissent pas cuisiner.

On a la chance d'avoir plein de jeunes à Veyrier, ça serait bien que nous les jeunes soyons contactés.

Projets de l'association : développer la communication (nous avons déjà une adresse mail : [association.tessera@bluewin.ch](mailto:association.tessera@bluewin.ch)), créer un site internet, envoyer des nouvelles par courriels courant 2017.

**14) Fin de la séance et verrée.**